
Rapport de gestion 2014



Institut suisse pour la formation médicale
postgraduée et continue ISFM

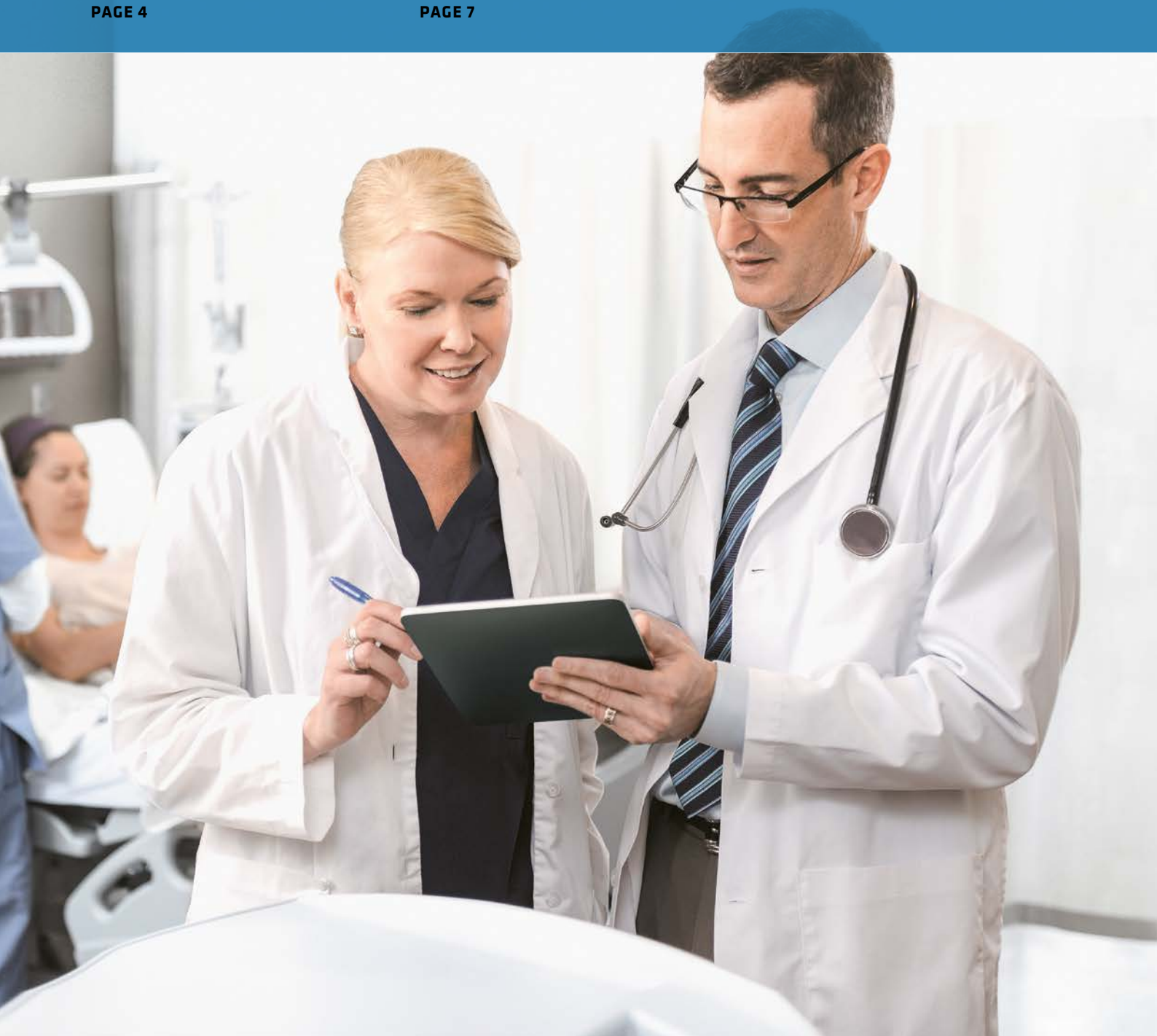
OBJECTIFS DE FORMATION REDÉFINIS

Entretien avec la direction
de l'ISFM

PAGE 4

Points forts
de l'ISFM

PAGE 7



L'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue ISFM

«L'ISFM veille à la formation de médecins compétents» – ce slogan est à la fois objectif et programme. En tant que centre de compétences autonome et indépendant, l'ISFM garantit non seulement un haut niveau de qualité à la formation postgraduée et continue mais réunit aussi tous les acteurs et les institutions importants dans le domaine de la formation médicale. Vous trouverez de plus amples informations aux pages 14 et 15 du rapport d'activité ainsi que sur le site www.siwf.ch.

L'ISFM par le texte et l'image

Les formateurs savent par expérience comment garantir aux médecins une formation postgraduée optimale. Quatre membres du comité de l'ISFM donnent, par leur portrait et la pertinence de leurs déclarations dans le rapport de gestion 2014, un visage à l'ISFM.



Christoph Hänggeli et Werner Bauer

Formation postgraduée et continue: définir et atteindre les objectifs de formation

Chaque année, le rapport de gestion de l'ISFM informe des faits et chiffres quantifiant sobrement le travail accompli. Il offre également la possibilité de porter le regard sur les enjeux et les défis actuels de la formation médicale postgraduée et continue. Les chiffres indiquent l'augmentation du volume de travail accompli par les collaborateurs et collaboratrices. Nous saisissons l'occasion pour leur exprimer nos plus vifs remerciements. Ils s'emploient à traiter de manière correcte et expéditive les demandes d'octroi de titres et les reconnaissances d'établissements de formation postgraduée, sans oublier l'organisation de plus d'une centaine de visites, élément central pour garantir la qualité, et les innombrables demandes de renseignements concernant les critères de formation ici en Suisse ou à l'étranger.

Si l'application de la réglementation pour la formation postgraduée et continue est souvent synonyme de bureaucratie, le cœur d'activité de l'ISFM ne se résume en aucun cas à l'exécution de simples travaux administratifs. Les évolutions rapides du domaine de la santé, les changements structurels dans les hôpitaux, le manque de temps et de ressources financières, et les progrès dans les différents domaines spécialisés mettent la direction et le comité face à plusieurs défis et leur imposent d'anticiper et d'actualiser le système de formation des médecins; notamment par des projets d'envergure comme le logbook électronique pour tous les médecins en formation et la plate-forme de formation continue pour tous les médecins en exercice.

Un défi central mais très complexe du logbook réside dans les objectifs de formation, dont la formulation doit aujourd'hui être entièrement repensée. Faut-il poursuivre avec des listes d'objectifs de plus en plus longues ou existe-t-il d'autres pistes pour définir et évaluer de manière pertinente les compétences requises en fin de formation postgraduée? Nous ne sommes pas les seuls à nous poser la question. En Europe et Outre-Atlantique, de nouvelles approches («milestones», «entrustable professional activities») sont discutées mais elles doivent encore apporter la preuve de leur applicabilité à terme. Après une année exigeante, le regard porté vers l'avenir ne nous laisse entrevoir aucune accalmie.

Dr Werner Bauer
Président de l'ISFM

Christoph Hänggeli, avocat
Directeur de l'ISFM

Entretien avec la direction de l'ISFM

Des objectifs de formation pertinents – la clé d'une formation postgraduée réussie

L'ISFM a-t-il mené de nouveaux projets au cours de l'année passée?

Werner Bauer: Oui, avec trois grandes «premières»: la création d'un prix ISFM pour récompenser les engagements exceptionnels dans la formation postgraduée, qui offre aux médecins-assistants l'opportunité de témoigner leur reconnaissance personnelle à leurs formateurs; nous avons lancé ensuite un concours de projets et apporté notre soutien financier à quatre projets pionniers dans la formation postgraduée; notons enfin la première édition du Symposium MedEd, qui sera réédité chaque année pour discuter de l'avenir de la formation médicale, et notamment de la question de la formulation des objectifs de la formation prégraduée, postgraduée et continue.

Le logbook électronique semble être un véritable défi pour l'ISFM. Le projet évolue-t-il comme prévu ou est-il un sujet de préoccupation?

Christoph Hänggeli: Le logbook électronique est un projet d'envergure qui est en bonne voie. Comme souvent, les lacunes et les problèmes imprévus surgissent dans la phase d'introduction. C'est actuellement le cas. Par ailleurs, la grande hétérogénéité des 80 catalogues d'objectifs de formation que nous devons rendre compatibles avant leur mise en ligne rend le travail laborieux. Nous sommes néanmoins confiants qu'en poursuivant nos efforts, le logbook électronique deviendra un outil moderne, clair et facile à utiliser pour l'octroi des titres.

La formation postgraduée n'est-elle pas tout simplement négligée dans la frénésie du quotidien hospitalier?

Raphael Stolz: Le rythme de travail, la charge administrative et les structures des établissements de formation n'évoluent malheureusement pas en faveur de la formation. En outre, dans de

nombreux cantons, le financement n'est pas garanti bien que la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé se soit mise d'accord pour rémunérer la formation postgraduée structurée par un montant annuel de CHF 15'000 par médecin-assistant. Or, il n'est même pas certain que ce montant soit correctement affecté dans chaque hôpital. Il faut réagir avec énergie à cette tendance vers toujours plus d'économies. Investir dans la formation postgraduée, c'est investir dans la qualité du système de santé.

La promotion de la médecine de famille fait l'objet d'un large consensus. La formation postgraduée fait-elle partie des mesures de soutien?

Jean Pierre Keller: La réponse est oui, sans conteste. Il est bien évident qu'une pénurie de médecins de famille ne peut pas, aujourd'hui, être imputable à de quelconques obstacles dans la formation postgraduée. Le titre de spécialiste en médecine interne générale qui existe depuis 2011 est une base idéale pour l'avenir de la médecine de premier recours et l'assistantat au cabinet médical fait désormais partie intégrante de la formation, même si sa qualité reste à développer et son financement à garantir.

Les objectifs de formation sont le fondement de toute formation prégraduée ou postgraduée. Quels sont, selon vous, les développements qui devront être pris en compte?

Werner Bauer: Le choix et la formulation des objectifs de formation est un thème très actuel au plan international comme en Suisse. Ces objectifs doivent décrire les compétences requises pour l'exercice d'une activité en toute autonomie. L'élaboration actuelle du logbook électronique nous montre combien la clarté des formulations, la réduction à l'essentiel et la coordination des disciplines comportant des interfaces sont



La direction de l'ISFM: Christoph Hänggeli, Hans Rudolf Koelz, Raphael Stolz, Jean Pierre Keller et Werner Bauer (de g. à d.).

importantes. Nous voyons apparaître à l'horizon de nouvelles approches comme les «entrustable professional activities» (EPA) qui comprennent chacune une série de compétences pour résoudre le problème décrit (p. ex. diagnostic, traitement et suivi d'une inflammation de la vésicule biliaire).

Sommes-nous arrivés au stade où les titres de spécialiste sont en nombre suffisant et où les travaux sur la plupart des programmes de formation sont achevés?

Hans Rudolf Koelz: Ce serait trop beau! Même si une fragmentation accrue de la médecine n'est évidemment pas souhaitable, il faudra à l'avenir

discuter de la création d'un titre spécifique pour certains domaines spécialisés. La médecine palliative, l'hygiène hospitalière ou la chirurgie vasculaire et thoracique sont des exemples actuels. Cette dernière vient d'obtenir le statut de titre de spécialiste. Les travaux sur les programmes de formation ne seront jamais achevés car les évolutions dans les différentes disciplines incitent les sociétés à nous soumettre régulièrement des révisions.



Prof. Markus Furrer [Médecin-chef et directeur médical, département de chirurgie, Hôpital cantonal des Grisons]

«Un acte médical en salle d'opération ou au chevet des patients fait partie intégrante de la formation – à condition d'y associer les médecins en formation.»

Prof. Christoph Rudin [Médecin-adjoint en pédiatrie générale et néphrologie pédiatrique, Hôpital universitaire pédiatrique des deux Bâle]

«Notre engagement en faveur de la formation postgraduée des médecins est décisif pour la qualité des soins de demain.»



Points forts

Où est la relève suisse?

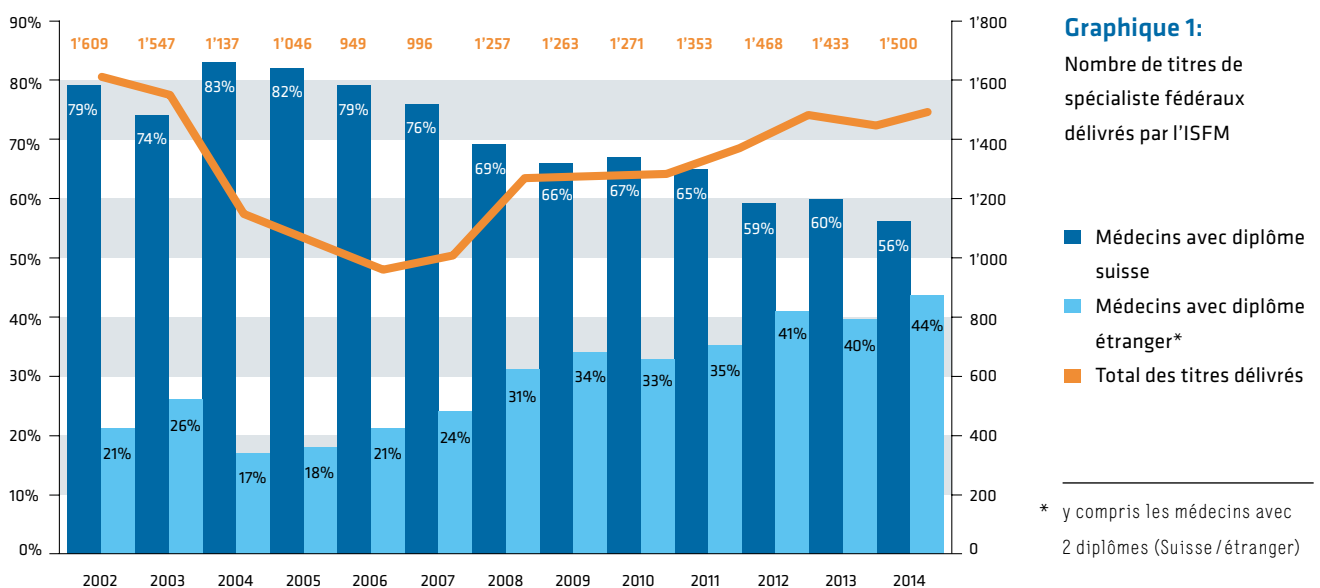
La Suisse reconnaît davantage de titres de spécialiste étrangers de l'UE qu'elle ne délivre de titres fédéraux. De plus, sur l'ensemble des titres fédéraux délivrés en 2014, 44 % l'ont été à des médecins détenteurs d'un diplôme étranger. La politique de promotion de la relève suisse s'est-elle réveillée trop tard?

Les médecins suisses bientôt en minorité

Tandis qu'en 2004, seuls 17% de tous les candidats à un titre de spécialiste étaient détenteurs d'un diplôme de médecin étranger, ils représentent déjà 44% en 2014 – et cette tendance est à la hausse (graphique 1). L'évolution du nombre de titres étrangers reconnus (graphique 2) est également préoccupante: depuis 2010, le nombre de diplômes de médecin et de titres de spécialiste de l'UE reconnus a fortement augmenté. Il semble toutefois que le pic ait été atteint en 2013 avec 2846 diplômes de médecin et 1706 titres de spécialiste de l'UE reconnus. En comparaison, la Suisse a délivré entre 1300 et 1500 titres de spécialiste fédéraux par an dans les cinq der-

nières années (graphique 1). Ces trois dernières années, la Commission des professions médicales (MEBEKO) a donc reconnu plus de titres de spécialiste de l'UE que l'ISFM n'a délivré de titres fédéraux. L'extrapolation des données annonce pour 2014 une parité entre les titres de spécialiste suisses délivrés et les titres étrangers reconnus.

La relève suisse est loin de satisfaire la demande croissante de médecins. Cela s'explique entre autres par la réduction du temps de travail hebdomadaire et le développement du temps partiel (notamment en raison de la féminisation de la médecine). Les efforts hésitants de la Confédération et des cantons pour augmenter le nombre



des étudiants en médecine n'ont pas encore d'impact sur la formation postgraduée. Notre système de santé reste fortement dépendant de médecins formés à l'étranger.

Le financement de la formation médicale postgraduée est sur la bonne voie

C'est à la troisième tentative que la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) est parvenue le 20 novembre 2014 à adopter la Convention intercantonale sur le financement de la formation postgraduée médicale. Cet accord prévoit d'une part de rémunérer les prestations fournies par les établissements de formation, et d'autre part de compenser les différences en matière de financement dans le cadre d'une péréquation intercantonale. L'élément central de l'accord porte sur la rémunération de CHF 15'000 par an et par médecin-assistant pour la formation postgraduée structurée (cours, séminaires, exposés, colloques, etc.). Ce montant représente le plus petit dénominateur commun sur lequel les cantons ont réussi à s'entendre. Ainsi, un hôpital employant 100 médecins-assistants percevra tout de même 1,5 million de francs. La procédure de ratification pour le Concordat

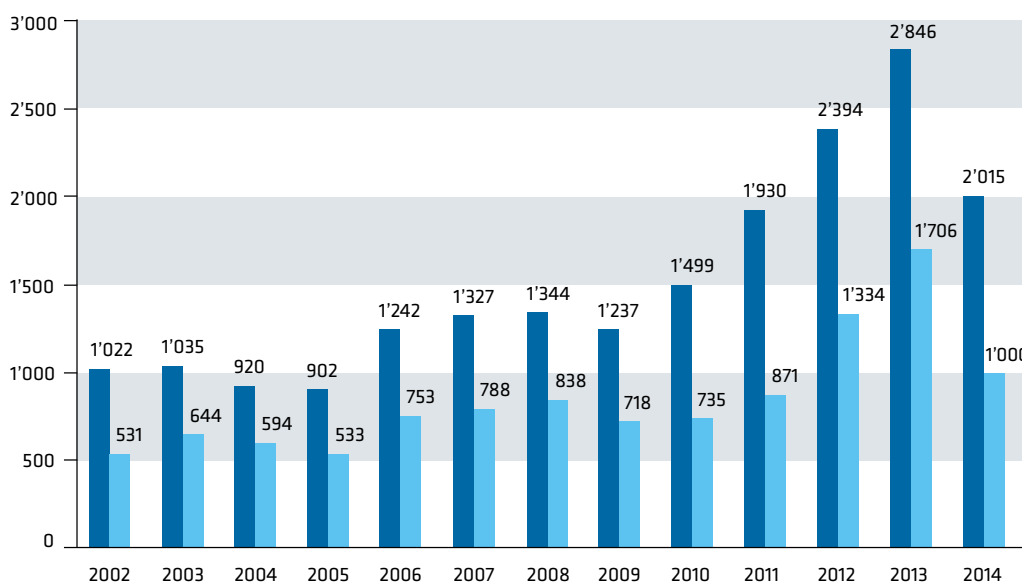
est en cours, et l'entrée en vigueur est prévue au plus tôt le 1^{er} janvier 2017.

www.siwf.ch > Thèmes > Financement de la formation postgraduée médicale

La loi sur les professions médicales dans la dernière ligne droite

Dans le cadre de la révision de la loi sur les professions médicales (LPMéd) en cours depuis 2011, la FMH et l'ISFM sont parvenus à faire entendre deux préoccupations principales dans l'intérêt de la sécurité des patients. D'une part, le Parlement a approuvé un registre exhaustif des professions médicales. L'authenticité et la qualité des diplômes hors UE seront désormais examinées par une instance centrale. Cette obligation d'enregistrement pour tous les professionnels de la santé en activité permettra d'éliminer à l'avenir une grande partie des faux diplômes et faux médecins. D'autre part, les médecins traitants devront attester de connaissances linguistiques suffisantes.

www.siwf.ch > Thèmes > Loi sur les professions médicales



Graphique 2:

Diplômes de médecin et titres de formation postgraduée de l'UE reconnus du 1.1.2002 au 30.9.2014 (source: OFSP)

■ Total des diplômes de médecin: 19'713
 ■ Total des titres de FP: 11'045



Prof. Iris Baumgartner [Directrice de clinique et médecin-chef de la clinique universitaire d'angiologie, Hôpital de l'Île, Berne]

«La qualité de la formation des médecins ne dépend pas seulement du financement mais aussi de l'intérêt qu'on lui porte.»

Dr Ryan Tandjung [Spécialiste en médecine interne générale, collaborateur scientifique, Institut pour la médecine de famille de l'Université de Zurich]

«Il est essentiel que les médecins-assistants puissent consacrer suffisamment de temps à leur formation.»



Symposium MedEd

La formation médicale en mutation

Le 11 septembre 2014, l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) a tenu le premier symposium MedEd. Près de 200 participants ont répondu à l'invitation pour débattre de l'avenir de la formation médicale.

Sous le nom de MedEd pour «Medical Education», cette manifestation a été organisée pour réunir divers acteurs concernés de près ou de loin par la formation médicale, favoriser les échanges, identifier les problèmes et rechercher des solutions.



Werner Bauer, président de l'ISFM, ouvre le premier symposium MedEd.

Dans son discours d'ouverture, Werner Bauer, président de l'ISFM, a abordé les défis concrets et actuels de la formation postgraduée, à commencer par le financement, qui n'est toujours pas garanti, en passant par les changements structurels en cours dans le domaine de la santé et au sein de la société (temps partiel, équilibre vie privée / vie professionnelle, modifications au sein de l'organisation de l'hôpital), aux questions controversées dont celle de la régulation de la formation de spécialiste selon les besoins qualitatifs et quantitatifs du secteur de la santé.

Après une allocution de Pascal Strupler, directeur de l'Office fédéral de la santé publique, des intervenants nationaux et internationaux de

renom comme Werner Kübler, directeur de l'Hôpital universitaire de Bâle, l'économiste de la santé Volker Amelung de la Haute école de médecine d'Hanovre, Scott C. Litin, médecin interniste et professeur à la Mayo Clinic de Rochester, Minnesota, et Pascal Berberat du Centre médico-didactique de l'Université technique de Munich, ont abordé divers enjeux actuels de la formation médicale. L'après-midi était consacré à une table ronde et à des séminaires interactifs. Lors de la discussion sur la politique actuelle en matière de formation médicale, animée par le Dr Iwan Rickenbacher, des représentants des établissements de formation postgraduée, des facultés de médecine ou encore des autorités ont été invités à prendre la parole.

Malgré les divergences d'opinions et de solutions, tous se sont accordés sur un point: la formation médicale postgraduée et continue est essentielle si la Suisse veut conserver l'un des meilleurs systèmes de santé au monde.



Table ronde sur la situation de la formation médicale en Suisse.

Promotion de projets de l'ISFM

Innovations dans la formation postgraduée

La promotion de projets de l'ISFM est un nouvel instrument visant à améliorer la formation postgraduée et à alléger la charge de travail des formateurs. En 2014, les projets de formation suivants ont été sélectionnés sur plus de 60 projets et soutenus financièrement:



- Patho Basic: CHF 20'000, responsable Prof. Katharina Glatz, Hôpital universitaire de Bâle.
- Formation en chirurgie mini-invasive. Un système avantageux permettant un entraînement quotidien: CHF 20'000, responsable Dr Bernhard Fellmann-Fischer, Hôpital cantonal Münsterlingen.
- RapRad – Une plateforme d'apprentissage novatrice en radiologie: CHF 25'000, responsable Dr Tobias Heye, Hôpital universitaire de Bâle.
- Simulation de ventilation avec TestChest™. Un cours modulaire en ventilation mécanique pour les médecins-assistants en médecine intensive: CHF 60'000, responsable Dr David Berger, Hôpital de l'Île, Berne.

De tels appareils à prix avantageux permettent de s'entraîner à des interventions laparoscopiques comme par exemple l'occlusion vaginale suite à une hystérectomie.

ISFM Award

Récompense pour la formation postgraduée

La charge de travail des médecins formateurs ne cesse de croître et les structures hospitalières d'évoluer: les ressources financières et en temps se raréfient. Pourtant, de très nombreux formateurs mettent tout en œuvre pour dispenser les compétences nécessaires du mieux possible dans le quotidien clinique à la jeune génération. Pour récompenser ces formateurs, l'ISFM a créé en

2014 l'ISFM Award pour un engagement exceptionnel dans la formation médicale postgraduée. Chaque lauréat est désigné suite à sa nomination par deux anciens médecins-assistants.

Les 19 lauréats de l'ISFM Award 2014 sont présentés sous www.siwf.ch > Formation postgraduée > Généralités > ISFM Award

Prestations

Un engagement fort en faveur de la formation médicale postgraduée et continue

Le secrétariat de l'ISFM coordonne l'activité de plus de 300 experts ayant participé en 2014 à la remise de 1501 titres de spécialiste et 345 formations approfondies ainsi qu'à la visite et à la certification des 3000 établissements de formation postgraduée.

Remise de titres de spécialiste

En 2014, la Commission des titres (CT) a remis au total 1501 titres de spécialiste (+ 5 % par rapport à 2013) et 345 formations approfondies (+ 40 % par rapport à 2013). Avant 2004, seuls 17 % des candidats étaient détenteurs d'un diplôme de médecin étranger; en 2014, leur part est passée à 44 %. Outre l'examen des demandes, la CT a établi 1041 plans de formation (2013: 912) donnant des informations juridiques contraignantes sur les conditions déjà remplies d'un programme de formation postgraduée.

35 % des nouveaux diplômés ont pris part à l'enquête en ligne sur la formation postgraduée qui vise à améliorer les prestations de l'ISFM et à obtenir des informations sur le degré

d'acceptation des programmes de formation. Les résultats sont réjouissants: 89 % des personnes interrogées ont jugé les prestations de l'ISFM bonnes ou très bonnes.

Reconnaissance des établissements de formation postgraduée

En 2014, la Commission des établissements de formation postgraduée (CEFP) a reconnu 437 nouveaux établissements de formation (EFP) (dont 275 cabinets médicaux), réévalué ou confirmé 210 EFP, supprimé 54 de la liste des institutions reconnues (dont 33 cabinets médicaux) et rejeté 5 demandes de reconnaissance. La réévaluation des EFP succède généralement à une modification des critères de reconnaissance ou à un changement au niveau de la direction.

L'ISFM garantit la qualité de la formation postgraduée par le biais des concepts de formation, des visites et de l'enquête auprès des médecins-assistants. Lors des visites, trois experts vérifient sur place les conditions de dispensation de la formation, la mise en œuvre des concepts de formation et le respect des critères imposés. En 2014, l'ISFM a organisé 121 visites d'après la nouvelle procédure standardisée.

Sur mandat de l'ISFM, l'EPFZ (Institute for Environmental Decision, Consumer Behavior) a réalisé en 2014 pour la 18^e fois l'enquête sur la

TITRES DE SPÉCIALISTE / FORMATIONS APPROFONDIES / FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les médecins-assistants peuvent choisir entre 43 programmes de formation postgraduée fédéraux pour se spécialiser. L'ISFM gère aussi, sur une base privée, 36 formations approfondies et 32 formations complémentaires interdisciplinaires.

www.siwf.ch > Domaines spécialisés

qualité de la formation postgraduée auprès des médecins-assistants. 10'328 médecins-assistants de quelque 1450 établissements de formation ont été contactés. Le taux de réponse a atteint 66 %. 6831 médecins-assistants – dont 57 % de femmes et 42 % d'hommes – y ont participé. Les résultats sont particulièrement utiles aux responsables des EFP ainsi qu'aux médecins en formation. Ils révèlent une qualité élevée de la formation postgraduée et un bon climat de travail. Les quelques EFP insuffisants ont été communiqués aux sociétés de discipline concernées qui prendront les mesures nécessaires, généralement une visite. L'évaluation détaillée de l'enquête publiée sur www.siwf.ch permet de tirer des conclusions intéressantes, notamment sur la future forme de la formation médicale.

Programmes de formation postgraduée

Lors de 13 séances, la direction, le comité et le plénum de l'ISFM ont révisé au total 12 programmes de formation postgraduée (titres de spécialiste, formations approfondies et formations complémentaires). Le programme de formation complémentaire «Ablation thermique endoveineuse de veines tronculaires lors de varices» a été créé. Les non-membres de la FMH peuvent désormais acquérir toutes les formations approfondies et attestations de formation complémentaire. A l'instar des titres de spécialiste, le plénum de l'ISFM a en effet supprimé l'obligation d'affiliation à la FMH, après consultation du Comité central de la FMH.

DIPLÔMES DE FORMATION CONTINUE

D'entente avec les sociétés de discipline médicale, l'ISFM délivre des diplômes de formation continue permettant d'attester du respect de l'obligation légale de formation continue, y compris pour les droits acquis.

www.siwf.ch > Formation continue

ENQUÊTE AUPRÈS DES MÉDECINS-ASSISTANTS

Dans quelle mesure les médecins-assistants de Suisse sont-ils satisfaits de la formation médicale postgraduée? L'enquête réalisée chaque année le montre noir sur blanc et apporte une contribution importante dans le but de garantir la qualité de la formation.

www.siwf.ch > Formation postgraduée > Généralités > Enquête sur la qualité de la formation postgraduée

Reconnaissance des sessions de formation continue

L'ISFM reconnaît des sessions non spécifiques, par exemple dans les domaines de l'éthique, l'économie de la santé, la médecine des assurances, le management/la direction et le coaching. En 2014, l'ISFM a évalué 117 demandes – un nouveau record depuis leur introduction en 2007. 96 d'entre elles ont abouti à la délivrance du label «approuvé par l'ISFM/la FMH».

Commissions d'opposition

En 2014, la Commission d'opposition pour les titres de formation postgraduée (CO TFP) a tranché 39 litiges en cinq séances. Au cours de l'année, 50 nouvelles oppositions lui ont été soumises. Fin 2014, 35 procédures ainsi qu'un recours auprès du Tribunal administratif fédéral et un autre auprès du Tribunal fédéral sont encore en suspens. Quant à la Commission d'opposition pour les établissements de formation postgraduée (CO EFP), elle a reçu quatre nouvelles oppositions. En 2014, elle a tranché trois litiges en deux séances. Au 31 décembre 2014, quatre recours sont encore en suspens. Actuellement, aucune procédure n'est pendante auprès du Tribunal administratif fédéral.

Organisation

L'ISFM veille à la formation de médecins compétents

Depuis avril 2009, l'ISFM encadre la formation médicale postgraduée et continue sur mandat de la Confédération. Largement soutenu, il veille à des processus efficaces dans le cadre de structures allégées.

L'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) accompagne les médecins tout au long de leur carrière professionnelle (après leur formation universitaire). Il veille à leur offrir une formation de haute qualité axée sur les besoins de la population. Alors que l'objectif de la formation postgraduée est de les mener à un titre de spécialiste leur permettant d'exercer leur profession en toute responsabilité, la formation continue vise à actualiser les connaissances acquises durant la formation pré- et postgraduée et à les adapter aux évolutions de la médecine.

L'ISFM réunit tous les acteurs importants de la formation médicale

Organe autonome et indépendant au sein de la FMH, l'ISFM rassemble l'ensemble des acteurs importants du secteur de la formation postgraduée et continue. Sa large représentativité et l'implication des institutions publiques participent de la transparence de l'Institut et soulignent sa crédibilité. En réunissant l'ensemble des compétences de réglementation et financières en une seule instance, l'ISFM garantit la mise en œuvre efficace des prescriptions de formation accréditées par la Confédération. Les activités de l'ISFM sont régies par la loi sur les professions médicales.

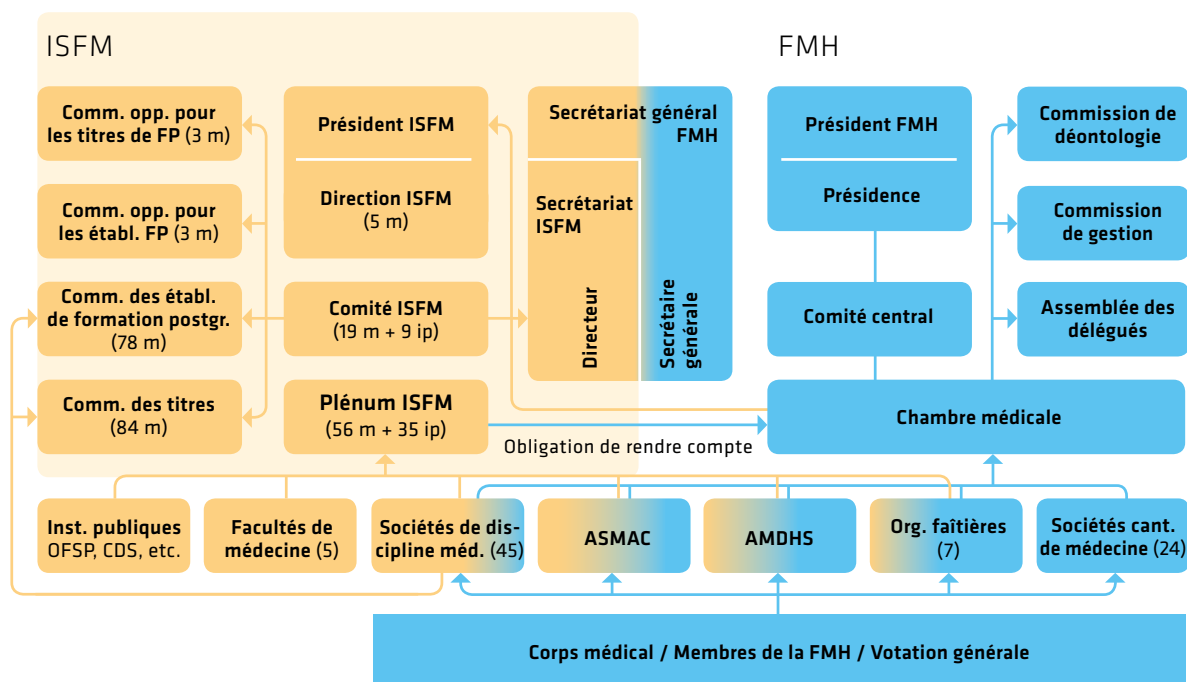
Des structures efficaces

L'ISFM se compose de trois instances, le plénum, le comité et la direction. Le plénum rassemble l'ensemble des principaux acteurs: toutes les

sociétés de discipline médicale, les cinq facultés de médecine, l'Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC), l'Association des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse (AMDHS), les instances publiques comme la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé, l'Office fédéral de la santé publique et la Commission fédérale des professions médicales ainsi que H+ Les hôpitaux de Suisse et les associations faitières représentées au sein de l'Assemblée des délégués de la FMH.

Les délégués des principales sociétés de discipline, des facultés de médecine, de l'ASMAC, de l'AMDHS, des institutions publiques et de H+ siègent au comité de l'ISFM. La direction se compose du président, de trois vice-présidents et du directeur. Des organes spécifiques sont chargés de l'octroi des titres de spécialiste (Commission des titres), de la reconnaissance des établissements de formation postgraduée (Commission des établissements de formation postgraduée) et de l'évaluation des oppositions (commissions d'opposition).

Le secrétariat de l'ISFM assume le rôle de plaque tournante administrative et coordonne toutes les organisations affiliées. Les médecins, les institutions et les autorités s'adressent à lui pour toutes les questions concernant la formation médicale postgraduée et continue.



Direction de l'ISFM

Président W. Bauer Représentation de l'ISFM, coordination des projets	Vice-président J. P. Keller Etablissements de formation postgraduée	Vice-président H. R. Koelz Programmes de formation postgraduée, formation continue	Vice-président R. Stolz e-projets	Directeur Ch. Hänggeli Responsable opérationnel, personnel, droit
--	--	---	--	--

Comité de l'ISFM

Membres ex-officio

SSMG Th. Rosemann	SSC M. Furrer	SSGO F. Maurer-Marti	SSMI J. Pfisterer	SSP Ch. Rudin
SSPP D. Georgescu	AMDHS H.-U. Würsten	ASMAC M.-C. Desax	ASMAC R. Tandjung	

Invités permanents

OFSP C. Gasser	OFSP O. Glardon
Collège des Doyens K. Grätz	CDS A. Grünig
H+ R. Ziegler	IML S. Huwendiek
MEBEKO Ch. Kuhn	MEBEKO H. Hoppler

Facultés de médecine

Bâle R. Bingisser	Berne I. Baumgartner	Genève Th. Berney	Lausanne Th. Bischoff	Zurich H. U. Bucher
-----------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------------	-------------------------------

Membres du comité élus par le plénum

SSAR T. Cassina	SSDV J. Hafner	SSPath G. Cathomas	SSPneu S. Stöhr	SSCM U. von Wartburg	MEBEKO V. Schreiber
---------------------------	--------------------------	------------------------------	---------------------------	--------------------------------	-------------------------------

- FP formation postgraduée
- m, ip membre, invité permanent
- OFSP Office fédéral de la santé publique
- CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
- ASMAC Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique
- AMDHS Association des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse
- SSMG Société suisse de médecine générale
- SSC Société suisse de chirurgie
- SSCM Société suisse de chirurgie de la main
- SSGO Société suisse de gynécologie et d'obstétrique
- SSMI Société suisse de médecine interne générale
- SSP Société suisse de pédiatrie
- SSPneu Société suisse de pneumologie
- SSPP Société suisse de psychiatrie et de psychothérapie
- SSAR Société suisse d'anesthésiologie et de réanimation
- SSDV Société suisse de dermatologie et vénéréologie
- SSPath Société suisse de pathologie
- H+ H+ Les hôpitaux de Suisse
- IML Institut d'enseignement médical de l'Université de Berne
- MEBEKO Commission fédérale des professions médicales

COMPTES ANNUELS 2014 ET BUDGET 2016

en mil. CHF	Résultat 2014	Budget 2014	Budget 2015	Budget 2016
PRODUITS				
Titres de spécialiste (2014: 1'504)	5'298	5'155	5'210	5'210
Titres de médecin praticien (2014: 95)	28	200	200	30
Formations approfondies FMH (2014: 344)	158	125	125	125
Attestations d'équivalence (2014: 0)	-4	-20	-10	-4
Renseignements/Plans de formation postgraduée (2014: 128)	30	21	21	21
Titres de FP en neuropathologie/chirurgie vasculaire/ chirurgie thoracique (2014: 9)	13	4	4	44
Réimpression de diplômes (2014: 39)	4	10	5	5
Taxes de recours	12	11	11	18
Taxes de certification att. formation compl.	9	10	10	10
Visites d'accréditation d'établissements de formation	524	430	500	600
Reconnaissance des sessions de formation (ISFM approved)	28	20	25	40
Emoluments plate-forme de formation continue	24	20	30	60
Taxes de séminaires et de participation Teach the teachers	41	0	45	50
Autres recettes	2	3	1	2
Total des produits	6'167	5'989	6'177	6'210
CHARGES				
1. Charges pour prestations fournies				
Indemnités Commission des titres (SSPP)	-9	-7	-7	-7
Indemnités ISFM (ISFM approved)	-17	-13	-17	-17
Indemnités cheffe de projet Titres de spécialiste	-4	-4	-3	-3
Indemnités Visites d'établissements	-230	-200	-225	-230
Frais de manifestation (location, consommations, etc.)	-57	-35	-46	-46
Diplômes de titre de spécialiste	-68	-60	-60	-60
Diplômes de formation approfondie	-15	-10	-10	-10
Frais de projets (promotion projets, Award, Symposium MedEd)	-283	-140	-100	-225
Projet Plate-forme électronique de formation continue	-16	-250	-200	-150
Projet e-Logbook	-808	-100	-510	-200
Projet Enquête auprès des médecins-assistants	-173	-187	-187	-187
Projet Informatisation section EFP	-1	-50	-250	-100
Projet Assessment (Institut pour l'éducation médicale)	-69	-150	-30	-5
Projet Teach the teachers	-90	-20	-80	-90
Total des charges pour prestations fournies	-1'840	-1'226	-1'725	-1'330

en mil. CHF	Résultat 2014	Budget 2014	Budget 2015	Budget 2016
2. Frais de personnel				
Salaires	-2'447	-2'422	-2'445	-2'683
Indemnités Commission des titres	-129	-130	-130	-130
Indemnités ISFM (plénum, comité)	-61	-50	-50	-50
Indemnités CEFP	-51	-40	-40	-50
Indemnités Visites d'établissements	-191	-170	-180	-190
Assurances sociales	-490	-512	-530	-578
Autres frais de personnel	-69	-93	-95	-109
Prestations de tiers	-18	-11	-12	-12
Total des frais de personnel	-3'455	-3'428	-3'482	-3'802
3. Autres frais d'exploitation				
Entretien et réparations	-9	0	-1	0
Frais de véhicules et de transport	-8	-1	-1	-1
Administration et informatique	-134	-103	-95	-87
Total des autres frais d'exploitation	-150	-104	-97	-88
4. Résultat extraordinaire				
Dissolution de provisions	200	200	200	0
Total du résultat extraordinaire	200	200	200	0
5. Compensations internes				
Prestations «achetées» à la FMH par l'ISFM et vice-versa				
a) Compensations internes selon le compte de charges				
Service de Traduction	-124	-105	-113	-102
Division ICT	-261	-390	-291	-280
Division Service juridique	-330	-280	-390	-320
Division Données, démographie et qualité	-121	0	-110	-100
Autres	-86	-89	-77	-57
Moins les prestations fournies à la FMH	64	39	75	51
	-859	-825	-905	-808

en mil. CHF	Résultat 2014	Budget 2014	Budget 2015	Budget 2016
b) Compensations internes selon forfaits				
Location	-126	-84	-126	-126
Matériel de bureau / Impression / Ports	-77	-76	-77	-77
Téléphone / Comptabilité	-174	-159	-174	-174
ICT	-350	-348	-544	-544
Chambre médicale / Assemblée des délégués	-35	-35	-20	-10
Comité central	-10	-10	0	0
Secrétaire générale / Président FMH	-30	-30	0	0
Registre des médecins / Service Administration des membres	-150	-150	-150	-150
	-951	-893	-1'090	-1'080
Total des compensations internes	-1'810	-1'718	-1'995	-1'888
Total des charges	-7'056	-6'276	-7'098	-7'108
Charges	-7'056	-6'276	-7'098	-7'108
Produits	6'167	5'989	6'177	6'210
Bénéfice (+) / Perte (-) d'exploitation	-889	-287	-921	-898
Restitution de cotisations avant / après obtention du titre	1'291	1'540	1'250	1'200
Compensation pour restitutions	-1'291	-1'540	-1'250	-1'200
RESULTAT	-889	-287	-921	-898

Budget 2016 provisoire / sous réserve de son approbation par la Chambre médicale à l'automne 2015.

Impressum

Editeur

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM), Berne

Conception et rédaction

Cornelia Steck, FMH

Conception et mise en page

FelderVogel Kommunikation in Wirtschaft und Gesellschaft AG, Lucerne

Traduction

Sylvain Faÿsse, Isabelle Bertholet, FMH

Photographie

Getty images (page de couverture)
Annette Boutellier, Berne (portraits)

Impression

Multicolor Print AG, Baar

ISSN

1664-9532 (imprimé), 1664-9540 (en ligne)



SIWF Schweizerisches Institut für ärztliche Weiter- und Fortbildung
ISFM Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue
FMH, Elfenstrasse 18, case postale 300, 3000 Berne 15
Téléphone +41 31 359 11 11, fax +41 31 359 11 12, siwf@fmh.ch, www.siwf.ch